

# Le Vidourle en première ligne pour stopper les déchets plastiques

## ENVIRONNEMENT

L'EPTB Vidourle a été choisi par l'État pour expérimenter un nouveau système de barrières retenant les déchets plastiques avant qu'ils ne se déversent dans la mer.

Julie Juillaguet  
juillaguet@midilibre.com

L'objectif est de retenir les déchets macroplastiques avant qu'ils ne se déversent dans la mer. « 90 % de tous les plastiques que l'on retrouve dans la mer proviennent des fleuves », s'émeut Jean-Charles Amar, directeur général des services de l'EPTB (Établissement public territorial de bassin) Vidourle. Une expérimentation est en train d'être menée au niveau européen pour retenir ce type de déchets. En France, c'est l'EPTB Vidourle et l'Institut marin du Seaquarium du Grau du Roi qui ont été choisis par l'État pour être à la manœuvre, a annoncé Jean-Charles Amar, lors du dernier comité syndical.

### 1 Un prototype créé par des Italiens

Des ingénieurs italiens ont mis au point un système de barrière qui doit permettre de dévier la

trajectoire des plastiques avant de les rediriger vers un réceptacle. En entrant en contact avec la première barrière, les déchets plastiques sont déviés grâce au courant vers la deuxième, puis guidés vers un bassin de collecte. En France, ces "blue barriers" seront installés sur le Vidourle. « Il s'agit de barrière en PVC qui flottent mais ne bouchent pas », précise Jean-Charles Amar. Elles seront disposées en travers du fleuve à une certaine distance l'une de l'autre pour ne pas empêcher d'une part le passage des bateaux et d'autre part la continuité de la vie des écosystèmes. Ces barrières sont souples et amovibles.

### 2 Plusieurs acteurs à la manœuvre

L'EPTB Vidourle réalisera cette expérimentation en partenariat avec les ingénieurs italiens, l'État et l'Institut marin du Seaquarium au Grau-du-Roi. « L'EPTB est compétent pour accueillir le projet de par leur

maîtrise et leur connaissance du fonctionnement du Vidourle et nous, nous disposons d'un réseau autour de la gestion des déchets et des innovations en matière de leur valorisation », explique Pauline Constantin, chargée de projet au sein de l'Institut marin du Seaquarium du Grau du Roi. « Notre première conférence téléphonique avec l'ensemble des acteurs, dont les concepteurs italiens, aura lieu demain », renchérit Jean-Charles Amar. Cette première rencontre virtuelle aura pour objet la constitution d'un dossier de candidature pour obtenir un financement européen qui devra être envoyé avant le 16 février. « Nous allons demander un financement à l'Union européenne de 70 % », ajoute-t-il.

### 3 Retour d'expérience et analyse

Les ingénieurs de l'EPTB Vidourle, en lien avec leurs homologues italiens, auront pour mission l'entretien et la surveillance du dispositif et devront assurer un retour sur le matériel. Les déchets réceptionnés seront quantifiés et analysés avec les ingénieurs de l'Institut Marin. « Cette infrastructure va permettre de ca-



Prototype du dispositif de "Blue Barrier". PHOTOS SEA DEFENCE SOLUTIONS LTD

naliser les déchets, qui vont s'accumuler. Nous allons apporter un regard d'expertise sur la capacité à les collecter et à les envoyer dans une filière de valorisation selon leur nature. Il y aura des plastiques bien sûr mais certainement aussi des embâcles. Donc il faudra prendre en compte tout cela », ajoute Pauline Constantin.

« Après une expertise et le conseil des ingénieurs italiens, on déterminera les endroits les plus adéquats sur le versant du Vidourle où seront installées les barrières », indique Jean-Marc Groul, directeur du Seaquarium et président de l'Institut marin. Si l'expérience est probante, elle pourrait par la suite être étendue à d'autres fleuves.

## DÉCRYPTAGE

### Le Vidourle, fleuve idoine pour le projet

Le Vidourle correspondait aux paramètres requis pour le projet. Il fallait un fleuve qui n'ait pas un gros débit mais tout de même drainant et relativement étroit. De plus, le Vidourle, dans sa dernière portion, est très canalisé donc facile d'accès, détaille Pauline Constantin.

### Unanimité à l'EPTB

Avant que la candidature de l'EPTB Vidourle soit validée par l'État, elle a d'abord fait l'objet d'une concertation au sein des élus de l'établissement public. « Tout le monde était d'accord, cela représente tout de même 100 communes sur le bassin-versant », souligne Jean-Charles Amar.

### 300 000 euros

Le coût de ce projet est estimé autour de 300 000 euros. Outre la demande de financement européen, un sponsor privé est prêt à le financer.